



Communiqué de presse

Le 09 juillet 2020

APPEL A CANDIDATURE POUR LA 3° EDITION DU LABEL ARTISAN DU TOURISME DES HAUTS-DE-SEINE

Dossier de candidature à transmettre avant le 25 septembre 2020

Le Département des Hauts-de-Seine et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine (CMA 92) lancent un appel à candidature pour la 3° édition du label Artisan du Tourisme. Chaque année, le Label Artisan du Tourisme souhaite valoriser et promouvoir le savoir-faire d'exception des Artisans et des Maîtres Artisan des Hauts-de-Seine dans les secteurs Métiers d'art et Métiers de Bouche.

Depuis son lancement en 2018, le Label "Artisan du Tourisme" compte **66 artisans labellisés** sélectionnés selon l'originalité de leurs produits, la représentativité de leur savoirfaire, le caractère local de la production, les modalités et la qualité d'accueil des clients.

La volonté du Département et de la CMA92 est de mettre l'accent sur la reconnaissance d'un savoir-faire, la production locale et la créativité des artisans.

Le label Artisan du Tourisme encourage la découverte des ateliers et des boutiques à travers des visites thématiques, des dégustations ou des ateliers créatifs. Le but est de contribuer à la reconnaissance des métiers d'excellence auprès d'une clientèle locale et touristique.

Pour participer à cette 3^e édition, les artisans devront adresser leur dossier de candidature avant **le 25 septembre 2020 via le site** <u>artisantourisme.fr/candidater</u>.

À l'Initiative des Hauts-de-Seine, le Label valorise le patrimoine artisanal du Département. Il offre une occasion unique pour les professionnels de bénéficier d'une communication ciblée et d'une reconnaissance méritée!

Informations:

Les conseillers de la CMA92 sont à la disposition des entreprises et des villes pour les accompagner dans leur candidature.

Au 01 47 29 43 81/82 ou tourisme@cma-nanterre.fr

Contact presse

Justine MAUCOTEL

tél.: 01 47 29 32 32

courriel: <u>imaucotel@hauts-de-seine.fr</u> www.hauts-de-seine.fr